

Circuit de courses

Règlement 2023



Courses du Circuit 2023

- Corrida bulloise à Bulle, samedi 18 novembre
- Course de l'Escalade à Genève, dimanche 3 décembre
- Course de Noël à Sion, samedi 9 décembre

Conditions de participation

Les athlètes (hommes et femmes) classé-e-s dans les catégories mentionnées ci-dessous participent d'office au Circuit de courses. Aucune inscription séparée n'est requise. Pour chaque étape, le règlement de l'organisateur fait foi.

- Courses Elite de la Corrida bulloise (hommes et femmes)
- Escaladélite à Genève (hommes et femmes)
- Courses Hommes et Dames Elite à Sion

Catégories

- Scratch hommes / Scratch femmes
- Meilleurs Suisses / Meilleures Suissesses (nationalité suisse)

Les primes des deux catégories sont cumulables.

Points

A chaque étape, des points sont attribués aux 30 meilleur-e-s athlètes des quatre catégories, selon ce barème : 100-80-60-50-45-40-36-32-29-26-24-22-20-18-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 (Coupe du monde de ski).

Classement / Palmarès final

Après chaque étape, ATHLE.ch publie le classement intermédiaire du Circuit.

Seul-e-s les athlètes classé-e-s à au moins deux étapes du Circuit figurent au palmarès. Le classement final s'établit par l'addition des points obtenus dans les trois épreuves. En cas d'égalité dans le Top 8 (scratch), respectivement Top 6 (Suisses), les athlètes sont départagé-e-s en fonction 1) du nombre de participations (l'athlète ayant participé à trois courses est favorisé-e), 2) du score des confrontations directes, 3) du cumul des temps.

Prix

Rang	Scratch (H/F)	Suisses (H/F)	Rang	Scratch (H/F)	Suisses (H/F)
1	CHF 1200.-	CHF 1000.-	5	CHF 500.-	CHF 200.-
2	CHF 1000.-	CHF 800.-	6	CHF 400.-	CHF 100.-
3	CHF 800.-	CHF 600.-	7	CHF 300.-	
4	CHF 600.-	CHF 400.-	8	CHF 200.-	

Les primes sont payées par virement bancaire. Aucune prime n'est remise sous forme d'argent liquide. En cas de contrôle anti-dopage, le versement est effectué après communication du résultat à l'organisateur.